



La crise de 1839-1840 : question d'Orient ou question française ?

Jean-François Figeac

DANS **PARLEMENT[S], REVUE D'HISTOIRE POLITIQUE** 2018/2 N° 28 , PAGES 169 À 189
ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES**

ISSN 1768-6520

ISBN 9782753574908

DOI 10.3917/parl2.028.0169

Date de mise en ligne : 14/11/2018

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-parlements-2018-2-page-169?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses universitaires de Rennes.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

[VARIA]

LA CRISE DE 1839-1840 : QUESTION D'ORIENT OU QUESTION FRANÇAISE ?

Jean-François FIGEAC

Doctorant à Paris-Sorbonne, Centre d'histoire du XIX^e siècle
francfigeac arobase yahoo.fr

La récurrence des crises qui traversent la monarchie de Juillet est un révélateur de l'incapacité du régime fondé par Louis-Philippe à s'enraciner de façon pérenne dans la société française. Mécontentant à la fois les monarchistes légitimistes, du fait de son intention affichée de se placer dans la continuité de l'esprit de 1789, et les républicains en raison de sa pusillanimité politique, la monarchie de Juillet généra dès le départ des oppositions nettes. Le début de la décennie 1830 est ainsi émaillé par de nombreuses crises jusqu'à l'attentat de Fieschi, qui conduit le régime à une restriction de la liberté de la presse avec les lois de septembre 1835. Il s'ensuit une période d'instabilité ministérielle entre 1836 et 1839, durant laquelle Louis-Philippe ne tranche pas clairement entre la Résistance et le Mouvement.

La deuxième guerre entre Méhémet-Ali et la Sublime Porte, qui éclate en 1839, est l'occasion d'un débat très intense en France. Ce conflit marque un tournant, comme le souligne Charles de Rémusat dans ses *Mémoires* lorsqu'il déclare que « cette affaire [...] eut grande influence sur le sort du cabinet dont j'ai été membre, sur toute la politique de la France et peut-être sur la destinée¹ ». La crise d'Orient décide donc en grande partie des orientations futures de la monarchie de Juillet. La crise internationale et diplomatique est profondément imbriquée avec la crise politique intérieure et ce contexte doit mettre en lumière les décisions politiques extérieures de la France, sachant que la réciprocité est vraie. Pour étudier ce lien,

1 RÉMUSAT Charles de, *Mémoires de ma vie*, t. 3, *Les luttes parlementaires, la question d'Orient, le ministère Thiers-Rémusat, (1832-1841)*, Paris, Plon, 1960, p. 277.

nous nous appuyons sur des sources émanant de certains acteurs de l'opinion publique (brochures, libelles, articles de presse), mais également sur les sources administratives, que ce soient les bulletins de police qui permettent d'évaluer la réception de la question d'Orient au sein de la population ou la correspondance diplomatique, les débats à la Chambre des députés (et leur retranscription via *Le Moniteur Universel*) constituant la courroie de transmission entre ces deux pôles². L'opinion publique est en effet marquée par sa pluralité. À côté des diplomates qui figurent parmi les premiers à se servir de l'opinion pour faire connaître leurs idées, des publicistes qui s'intéressent de plus en plus à la politique extérieure, une opinion plus populaire teintée de patriotisme semble émerger en 1840.

-
- 2 L'opinion publique a été étudiée par les historiens des relations internationales de diverses manières. L'approche traditionnelle consiste à utiliser l'angle de l'histoire des idées dans le sillage de la thèse d'État de René Rémond sur *Les États-Unis devant l'opinion publique française* (Paris, Armand Colin, 1962). Une historiographie plus récente a cherché à montrer les réseaux qui peuvent se tisser au sein de cette opinion publique. C'est notamment le cas de Raoul Girardet dans *L'Idée coloniale en France de 1871 à 1962* (Paris, Le Livre de poche, 1979) ou de Daniel Grange dans *L'Italie et la Méditerranée : 1896-1911, les fondements d'une politique étrangère*, (École française de Rome, 1994). Le rôle de l'opinion publique dans les décisions des acteurs politiques a pu également être envisagé, en partant notamment des représentations que cette dernière peut nourrir – par exemple sur la question du philhellénisme, voir MAZUREL Hervé, *Vertiges de la guerre. Byron, les philhellènes et le mirage grec* (Paris, Les Belles Lettres, 2013) ou sur la manière qu'a le politique de s'appuyer sur elle pour se justifier (MACDONALD MACKENZIE John, *Propaganda and Empire*, Manchester University Press, 1984; FENTON Laurence, *Palmerston and the Times. Foreign Policy, the Press and Public Opinion in Mid-Victorian Britain*, Londres, New York, I.B. Tauris, 2012). La vision qu'a une opinion publique de telle ou telle question de politique étrangère serait ainsi indicieuse d'une époque et d'une façon de considérer le rôle de la société civile dans les décisions politiques (voir MELTZ Renaud, *Vers une diplomatie des peuples ? L'opinion publique et les crises internationales sous la Monarchie de Juillet*, mémoire d'HDR, 2016; THOMPSON James, *British Political Culture and the Idea of Public Opinion, 1867-1914*, Cambridge University Press, 2013). Le but de la thèse que nous préparons sur la Question d'Orient dans l'opinion publique française (1798-1861) sera d'emboîter l'histoire des idées avec l'histoire culturelle et l'histoire des réseaux pour voir comment se développe, s'organise et se recompose l'opinion publique par rapport à la Question d'Orient sur la longue durée.

Des crises polymorphes et emboîtées

La question sociale latente

Les années 1830 furent marquées par l'afflux de population à Paris, ce qui entraîna une hausse du paupérisme et conduisit à une situation insurrectionnelle latente³. Plusieurs experts théoriserent alors la question sociale⁴. L'esprit de réforme s'enracina dans le courant du catholicisme social incarné par la Société de Saint-Vincent-de-Paul, fondée à Paris par Frédéric Ozanam en 1833⁵, mais également au sommet de l'administration. Ainsi, une enquête générale de la France fut mise en place en 1833 par le ministère de l'Intérieur, ce qui généra un immense travail de collecte de données⁶.

Des courants socialistes utopiques se développèrent également pour répondre à cette question sociale. C'est le cas des saint-simoniens⁷ pour lesquels elle pouvait être résolue par l'idée d'association entre les forces de production. Ceci ne pouvait se réaliser que par le progrès technique et des communications, dont la Méditerranée devait devenir le laboratoire. L'Orient devait être le théâtre de l'association, la Méditerranée devenant « un vaste forum sur tous les points duquel communieront les peuples jusqu'ici divisés. La Méditerranée va devenir le lit nuptial de l'Orient et de l'Occident⁸ ». Elle redeviendrait alors le *Mare nostrum* assurant le progrès économique et social de l'Europe comme de l'Orient. Si certains, comme Prosper Enfantin et Michel Chevalier, se contentèrent de cette superficielle analogie

3 CHEVALIER LOUIS, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX^e siècle*, Paris, Plon, 1958.

4 VILLERMÉ LOUIS RENÉ, *Tableau physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*, Paris, J. Renouard, 1840.

5 BREJON DE LAVERGNÉE MATTHIEU, *La Société de Saint-Vincent-de-Paul au XIX^e siècle. Un fleuron du catholicisme social*, Paris, Éditions du Cerf, coll. « Histoire religieuse de la France », 2008.

6 Voir les actes du colloque de Rennes en 2005, publiés sous la direction de HARISMENDY Patrick, *La France des années 1830 et l'esprit de réforme*, Rennes, PUR, 2006.

7 Pour une bonne synthèse sur le mouvement saint-simonien, lire PICON Antoine, *Les saint-simoniens. Raison, imaginaire et utopie*, Paris, Belin, collection « Modernités », 2002.

8 CHEVALIER MICHEL, « Le Système de la Méditerranée », in *Le Globe*, 5 février 1832, III^e article.

intellectuelle, d'autres articulèrent plus profondément la question sociale avec la question d'Orient. C'était le cas de l'ancien polytechnicien Bruneau, pour qui la question sociale ne pouvait être résolue que par une immigration en direction de l'Orient :

Père, en observant ce qui la presse autour de nous, je ne puis croire à une émigration prochaine, à un mouvement des masses vers l'Orient, et pourtant ce mouvement aura lieu un jour, la transformation des armées conquérantes l'accomplira nécessairement. L'émigration aura lieu, car il y a aujourd'hui pour tous, peuples et gouvernants, impossibilité de continuer à vivre dans la situation où l'on se trouve⁹.

Par conséquent, certains saint-simoniens comme Émile Barrault portaient un réel projet impérialiste de démantèlement de l'Empire Ottoman et de partage de celui-ci entre les puissances européennes¹⁰, toujours au nom de la question sociale. L'esprit de réforme intérieure peut donc être lié à la question d'Orient dès avant la crise de 1839-1841.

La question de la réforme politique de la monarchie de Juillet

Le débat politique fut centré sur la question sociale dès les débuts de la Monarchie de Juillet. Si le cens électoral fut abaissé, les partisans de la réforme (républicains et orléanistes du Mouvement) demandaient encore davantage d'ouverture du corps électoral par un abaissement plus prononcé, notamment à destination des gardes nationaux, issus d'une bourgeoisie des villes constituant une première classe moyenne¹¹. Sous l'impulsion du Comité central de la réforme présidé par Laffitte, des banquets se multiplièrent à partir de 1839¹².

Si la question de la réforme électorale était alors envisagée de manière cloisonnée par rapport à la question d'Orient, la critique d'une politique extérieure trop molle du roi des Français rejoignit

9 Lettre de Bruneau à Infantin à Paris le 1^{er} mars 1834, Ms 7614, Bib. de l'Arsenal.

10 Voir notamment BARRAULT Émile, *Occident et Orient*, Paris, Desessart, 1835 ; *id.*, *Guerre ou paix en Orient*, Paris, Desessart, 1836.

11 LARRÈRE Mathilde, *L'urne et le fusil. La garde nationale parisienne de 1830 à 1848*, Paris, PUF, 2016.

12 GOUJON Bertrand, *Monarchies postrévolutionnaires, 1814-1848* in *Histoire de la France contemporaine*, t. 2, Paris, Seuil, 2012, p. 330.

la critique de l'immobilisme portée par la campagne des banquets au cours de l'été 1840. Le nationalisme qui se développa en réponse au traité de Londres du 15 juillet 1840, et qui fut matérialisé par la tenue de banquets¹³, permit de placer la question de la réforme électorale au cœur du débat politique. Par exemple, dans une lettre adressée à Thiers début août 1840, Charles Dupin faisait allusion au banquet réformiste de Metz, au cours duquel les membres demandaient la guerre contre la coalition des Quatre Puissances en même temps que la réforme électorale :

Républicains, réformistes, napoléoniens, carlistes, tous bondissent de joie ; tous appellent la guerre, la guerre de la France seule contre le reste de l'Europe : c'est précisément cette inégalité qui leur plaît. Lisez, je vous prie, *la Quotidienne, la Gazette, le National* ; voyez le banquet réformiste de Metz¹⁴.

Ce proche de Louis-Philippe révélait ainsi que la question d'Orient pouvait entraîner une coalition des opposants au régime, réinvestissant ici le souvenir du traité de Vienne et une certaine anglophobie latente dans l'opinion publique.

La deuxième guerre ottomano-égyptienne, et l'arrivée de la question d'Orient dans le débat public

La première crise turco-égyptienne (1830-1834) avait eu pour objet la Syrie, que Méhémet-Ali revendiquait en compensation de son soutien à la Sublime Porte lors de la guerre d'indépendance grecque¹⁵. Les succès militaires d'Ibrahim-Pacha l'avaient conduit aux portes de Constantinople. Par la médiation de Paris, menée de concert en 1833 par la France et l'Angleterre, le sultan Mahmoud II fut contraint de reconnaître au pacha d'Égypte le gouvernement de la Syrie ainsi que le district d'Adana, en Cilicie.

Mahmoud II cherchait donc à reconquérir la Syrie lorsqu'il lança ses troupes en avril 1839, mais les armées ottomanes furent défaites à

13 ROBERT Vincent, *Le temps des banquets : politique et symbolique d'une génération, 1818-1848*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010, p. 243-260.

14 Lettre du baron Charles Dupin à Adolphe Thiers, 8 août 1840, in Archives du ministère des Affaires étrangères (La Courneuve), *Mémoires et documents. Turquie. 50 MD 56/P 14962 : Mémoires et documents divers : originaux, copies et imprimés du XIX^e siècle sur la période allant de 1829 à 1858*.

15 FRÉMEAUX Jacques, *La Question d'Orient*, Paris, Perrin, 2014, p. 85.

la bataille de Nézib le 24 juin 1839. Le sultan mourut quelques jours après¹⁶. Puis, le *kapudan pacha*, chef de la marine, décida de se rendre avec la flotte ottomane à Méhémet-Ali. Ces événements, connus en Europe occidentale à partir des 22-23 juillet 1839, marquèrent les opinions publiques européennes.

En Angleterre, on craignait que la France puisse réaliser le rêve effleuré par Napoléon du contrôle de la route des Indes par l'isthme de Suez. En France, la presse s'adonnait à toutes les conjectures durant l'été 1839, d'autant que le temps pour que l'information parvienne en France était assez long. *Le Journal des débats* précisait le 23 juillet que « tout le matériel en fusils, canons et munitions est tombé au pouvoir des Égyptiens ». Dès lors, plusieurs questionnements agitèrent la presse française sur la solution à donner à la question d'Orient. Sur le contenu de l'affaire, la bataille de Nézib fit clairement naître un clivage entre partisans et détracteurs de Méhémet-Ali, qui apparut nettement favorable aux premiers. Un vaste consensus se créa, allant de la droite doctrinaire jusqu'à la gauche républicaine, pour défendre celui qu'ils jugeaient comme l'héritier des principes exportés par l'Expédition d'Égypte. Néanmoins, des sensibilités émergèrent au sein de cette large coalition entre d'une part, les adeptes d'un *statu quo*, à savoir les partisans d'une indépendance égyptienne, en Égypte et en Syrie, mais également d'un maintien de l'Empire Ottoman dans ses parties européennes et anatoliennes, et, d'autre part, les zéloteurs de Méhémet-Ali qui préconisèrent un remplacement pur et simple du sultan ottoman par le pacha d'Égypte sur le trône de Constantinople¹⁷. Cette majorité des pro-égyptiens s'exprima d'abord par le biais de la Chambre des députés au cours de l'année 1839.

16 TERNON Yves, *Empire Ottoman. Le déclin, la chute, l'effacement*, Paris, Kiron/Félin, 2002, p. 146.

17 Cette idée est défendue dans la presse notamment dans le quotidien libéral et thieriste *Le Courrier français* et par des brochures comme celle du publiciste Marcellin Cadiot (*Vrai point de vue des affaires d'Orient*, Paris, Paulin, 1840) ou de l'ancien polytechnicien libéral Adrien Féline (*La France et l'Angleterre*, Impr. De Guiraudet et Jouaust, 1840).

La question d'Orient : un débat parlementaire (1839-début 1840)

La question d'Orient à la Chambre des députés avant la bataille de Nézib

Nézib entraîna un basculement dans l'intérêt de la presse, des auteurs de brochures et des députés pour la question d'Orient, mais elle n'en fut pas le point de départ. La question d'un possible soutien militaire conféré à Méhémet-Ali fut posée dès l'entrée en guerre des Turcs contre l'Égypte en avril 1839. Le ministère Soult demanda alors un crédit de 10 millions afin de développer les armements maritimes, la France devant ainsi servir de médiatrice dans le conflit entre l'Empire Ottoman et l'Égypte, et surtout empêcher que la Russie ou l'Angleterre ne profitassent de l'affaiblissement de l'un ou de l'autre adversaire.

Une commission parlementaire se mit au travail afin d'appuyer ou d'infléchir la demande. Il en émana un rapport rédigé par le doctrinaire Achille de Jouffroy, déposé devant le gouvernement le 24 juin. Ce texte se prononçait pour une aide aux Turcs contre la Russie et à Méhémet-Ali contre l'Angleterre. La discussion sur le projet de loi de Jouffroy commença alors le 1^{er} juillet 1839. Les débats sur l'augmentation des fonds militaires furent ainsi un moyen de connaître les différentes sensibilités des députés sur la question d'Orient. Ce fut alors un savant jeu de la raison mais également de l'imagination diplomatique et géopolitique¹⁸. Ces discours étaient le fruit d'une maturation sur les questions orientales qui avait eu lieu dans les années 1830, notamment lors de la première guerre égypto-ottomane de 1831-1833¹⁹.

18 « Au lieu de discuter le projet ministériel, on a discuté les destinées de l'Orient. Sans doute c'était grossir le débat outre mesure; c'était écarter le point de vue pratique; c'était se lancer dans la politique d'imagination et non dans la politique d'affaires. » (*Journal des débats politiques et littéraires*, 2 juillet 1839).

19 AL KHANI Alaeddin, *L'opinion française et la Question d'Orient pendant les campagnes d'Ibrahim-Pacha en Syrie de 1831 à 1833*, Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1941.

Plusieurs options furent avancées. Une idée, minoritaire et présente chez les partisans du comte de Chambord, considérait que la solution de la question d'Orient ne pouvait passer que par un renforcement de l'alliance ottomane. Le duc de Valmy incarna cette vision légitimiste. Héritier du mode de pensée ultra²⁰, il proposa d'écraser le pacha d'Égypte au profit de la légitimité turque, au nom de la tradition des relations amicales entre la France et la Sublime Porte et de l'hérédité de la dynastie des Osmanlis.

Face à cette vision d'un maintien de l'alliance ottomane pluri-séculaire, deux systèmes furent défendus : un système égyptien et un système européen. Le porte-parole d'une solution favorable à Méhémet-Ali fut Louis de Carné. Catholique libéral rallié en 1830 à Louis-Philippe, il souhaitait régénérer l'Orient en le livrant à Méhémet-Ali et à l'élément arabe. Le principal représentant d'une solution européenne fut Lamartine, qui désirait démanteler l'Empire ottoman. Il avait déjà fait part de ce choix colonial dès 1834 à l'occasion de la première guerre entre la Sublime Porte et Méhémet-Ali²¹. En juillet 1839, il plaida ainsi pour un

équilibre fondé sur une part égale d'influence et de territoires attribuée dès aujourd'hui en Orient aux quatre grandes puissances qui y ont droit et intérêt, la Russie, l'Autriche, la France et l'Angleterre. Voilà le système que j'appelle le système occidental²².

Afin d'empêcher l'accroissement unique de l'influence russe, Lamartine proposa donc un partage où chacun pourrait trouver son compte. L'intérêt des puissances européennes aurait été également de civiliser et de régénérer un Orient estimé archaïque.

Le lendemain, Guizot tenta d'établir une synthèse entre les intervenants. Selon lui, si le maintien de l'intégrité de l'Empire

20 Les ultras n'avaient rallié la cause grecque qu'avec réticence dans les années 1820 alors que les monarchistes « hétérodoxes » comme Chateaubriand en avaient fait leur priorité en matière de politique étrangère. Ceci explique la réticence de Charles X, jusqu'à l'automne 1826, à entrer dans un conflit rompant avec certains principes de la Sainte-Alliance et étant potentiellement subversif pour son pouvoir car s'attaquant à la légitimité d'un souverain, fût-il musulman.

21 LAMARTINE Alphonse de, *La Question d'Orient. Discours et articles politiques (1834-1861)*, Édition établie, préfacée et annotée par Sophie Basch et Henry Laurens, Paris, André Versailles, 2011, p. 22-23.

22 *La France parlementaire*, t. II, p. 226.

Ottoman restait une priorité, l'Égypte devant devenir un État souverain comme la Grèce :

Maintenir l'empire ottoman pour le maintien de l'équilibre européen ; et quand, par la force des choses, par la marche naturelle des faits, quelque démembrement s'opère, quelque province se détache de ce vieil empire, favoriser la conversion de cette province en État indépendant, en souveraineté nouvelle²³.

Le chef de file des doctrinaires chercha à montrer que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (la « souveraineté nouvelle ») était transposable à l'Orient, idée manifestant par là une méconnaissance politique des affaires intérieures de l'Empire Ottoman : si Méhémet-Ali s'opposait au sultan, ce n'était pas tant pour satisfaire un nationalisme égyptien que pour conserver la Syrie et ses ressources agricoles, voire pour remplacer le sultan à Constantinople. Guizot se faisait ici à la fois libéral et conservateur, à l'image de sa vision de politique intérieure : il fallait reconnaître l'indépendance égyptienne car elle appartenait à l'ordre naturel des choses, en revanche, organiser le démantèlement de l'Empire Ottoman aurait marqué un bouleversement trop brusque du concert des nations. Cette solution médiane remporta l'adhésion de la Chambre des députés le 3 juillet. Le projet de Jouffroy, qui correspondait à la vision de Guizot, fut voté largement par 287 voix contre 26 boules noires²⁴. Ce fut Jouffroy lui-même qui conclut les débats, preuve de docilité du pouvoir à l'égard de la Chambre, qui décida de la conduite que la France avait à mener sur la question d'Orient :

En recevant de la Chambre les dix millions qu'il est venu lui demander, le ministère contracte un solennel engagement. Cet engagement, c'est de faire remplir à la France, dans les événements d'Orient, un rôle digne d'elle, un rôle qui ne la laisse pas tomber du rang élevé qu'elle occupe en Europe.

La Chambre des députés avait ainsi clairement orienté la politique extérieure de Louis-Philippe, ce qui s'explique par les personnalités effacées qui composaient le ministère Soult. L'action diplomatique du pouvoir était ainsi considérée comme un contrat passé avec le Parlement, la Chambre des Pairs votant également le rapport Jouffroy quelques jours après. Ceci constituait donc une nouveauté

23 *Le Moniteur Universel*, 2 juillet 1839, p. 1196.

24 *Le Moniteur Universel*, 4 juillet 1839, p. 1208.

quand on sait à quel point le roi des Français estimait la politique extérieure comme son domaine réservé : ainsi lors de la crise polonaise de 1833, le président du Conseil Casimir Périer avait désamorcé une partie des débats à la Chambre des députés en faisant réécrire une partie du texte d'Adresse qui faisait l'éloge des patriotes polonais et exhortait Louis-Philippe à une politique interventionniste. La crise parlementaire, prégnante depuis 1836, année de la mise à l'écart des doctrinaires Guizot et Victor de Broglie par Louis-Philippe, tourna alors en faveur de la Chambre des députés, après l'éviction de Molé en mars 1839.

Une mise à l'épreuve de la crédibilité ministérielle

Les débats parlementaires sur la question d'Orient revinrent sur le devant de la scène au début de l'année 1840, par le biais de l'Adresse consécutive au discours du Trône. L'Adresse constituait alors un instrument de contrôle du gouvernement par les assemblées. Votée comme une réponse au discours du Trône, où pouvaient se développer certaines remontrances, l'Adresse avait été conçue au début de la Restauration comme un élément traditionnel destiné à la fois à faire participer les députés et à asseoir l'autorité royale²⁵. Or, à partir de 1821, la politique étrangère du Conseil put être mise en cause, les ultras reprochant alors au duc de Richelieu sa posture attentiste devant les révolutions italiennes. En 1839, le vote de l'Adresse fut la cause de la chute de Molé car il poussa Louis-Philippe à dissoudre la Chambre des députés. Molé perdit les élections ce qui le contraignit à la démission en mars 1839. Ainsi, le nouveau ministère Soult était averti. Répondant peu aux souhaits d'une coalition d'opposants hétérogène qui s'était neutralisée au printemps 1839, ce gouvernement était essentiellement composé de proches du maréchal. La durée de la présidence du Conseil de Soult apparaissait donc précaire et le vote de l'Adresse comme un test déterminant.

En janvier 1840, les trois premiers paragraphes du texte de l'Adresse furent votés sans difficulté par la Chambre des députés. Le

25 GARRIGUES Jean, *Histoire de l'Assemblée nationale*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 146-147 ; TORT Olivier, *La droite française : aux origines de ses divisions, 1814-1830*, Paris, éditions du CTHS, 2013.

quatrième paragraphe sur la question d'Orient constitua le principal point d'achoppement lors de la discussion du 11 janvier 1840. Le contenu du texte justifiait la politique mixte de *statu quo* mais également l'alliance avec l'Angleterre. Louis-Philippe se faisait le garant d'un maintien de l'intégrité de l'Empire Ottoman face à la menace russe. Cependant, il ne renonçait pas à ce que le pacha obtienne l'héritage sur l'Égypte mais aussi à ce qu'il conserve la Syrie conquise par Ibrahim-Pacha. Ce paragraphe entraîna plusieurs questions, notamment celles de Mauguin, qui, fidèle à une conception républicaine de soutien aux nationalités, se fit un ardent défenseur de Méhémet-Ali et de ses réformes²⁶. La discussion du lundi 13 janvier vit l'entrée en scène d'Adolphe Thiers. Sa ligne se voulut proche du *statu quo* gouvernemental. Ce ralliement thieriste permit finalement un vote large du paragraphe de l'Adresse. Un consensus se créa autour d'un maintien de l'Empire Ottoman tout en défendant les intérêts de Méhémet-Ali. La Chambre des députés souscrivait toutefois au partage du territoire ottoman entre deux aires d'influence, l'une turque, l'autre arabe, malgré les volontés affirmées de la majorité gouvernementale de maintenir l'intégrité de la Sublime Porte.

La question d'Orient semblait réglée. La crise de régime, elle, continuait. Le 25 janvier 1840, Soult annonça le mariage du duc de Nemours, second fils du Roi, avec une princesse de Saxe-Cobourg-Gotha ainsi qu'un projet de loi attribuant une dotation de 500 000 francs pour la famille royale. Le train de vie des Orléans, décrié initialement dans les milieux républicains, allait devenir un leitmotiv de l'opposition à la présidence du Conseil. Le rôle de l'opinion publique y fut déterminant²⁷, dans un contexte de contestation antifiscale²⁸. Thiers prit part à cette campagne et réussit à faire repousser le texte le 20 février 1840. L'opinion publique, pourtant contrôlée par un régime ayant du mal à saisir toute ses spécificités et

26 François Mauguin (1785-1854), ancien proche du général Lamarque, avait notamment pris la parole en septembre 1831 afin de soutenir la répression russe en Pologne consécutive à la défaite de l'armée polonaise insurgée.

27 CORMENIN Louis-Marie de, *Questions scandaleuses d'un jacobin au sujet d'une dotation*, Paris, Pagnerre, 1840.

28 Cela aboutit à la révolte dans le sud et le centre de la France face au recensement en 1841 : CARON Jean-Claude, *L'Été rouge. Chronique de la révolte populaire en France en 1841*, Paris, Aubier, 2002.

sa plasticité²⁹, devenait le pivot de la vie politique. Thiers, bien que sur une ligne politique proche de celle du gouvernement Soult, ne s'y était pas trompé :

C'est toujours l'opinion publique qui donne au Gouvernement l'impulsion décisive. C'est donc à nous tous, dans la proportion de nos moyens, de contribuer à éclairer l'opinion, et de lui imprimer une direction qui tôt ou tard doit devenir celle du Gouvernement lui-même³⁰.

Cette interpénétration des influences entre l'opinion et les gouvernants allait devenir la conception politique de Thiers dans les mois suivants.

Le 1^{er} mars 1840, c'est ce dernier qui fut appelé par Louis-Philippe afin de composer un nouveau gouvernement. Louis-Philippe, bien que le détestant, voyait en lui le seul capable de créer une majorité stable en l'absence de Guizot, devenu ambassadeur à Londres. Ce potentiel affrontement bilatéral entre le roi et son président du Conseil allait néanmoins se transformer dans les mois suivants, en raison de l'émergence d'un nouvel acteur agissant sur la question d'Orient : l'opinion publique.

Un rapport de force triangulaire entre Louis-Philippe, Thiers et l'opinion publique (1840-1841)

La fièvre orientale de l'été 1840

Après l'arrivée au gouvernement de Thiers, la question d'Orient restait bien discrète au printemps 1840, les sujets de politique intérieure (réforme électorale, réforme fiscale) étant sur le devant de la scène. L'alternance entre la crise de politique extérieure et les difficultés intérieures laissait à penser que le lien entre ces deux questions était ténu. Le traité de Londres du 15 juillet 1840 allait pourtant entraîner leur simultanéité.

29 Voir à ce sujet KARILA-COHEN Pierre, *L'état des esprits. L'invention de l'enquête politique en France, 1814-1848*, Rennes, PUR, 2008, p. 273-309.

30 *Le Moniteur Universel*, 14 janvier 1840.

Le 15 juillet 1840 fut signé à Londres un traité, à l'initiative de Palmerston, entre l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse. Il prévoyait le règlement de la question d'Orient dans un sens défavorable à Méhémet-Ali, qui devait rendre au sultan l'ensemble des territoires syriens. Thiers et son gouvernement, mais également Guizot, alors ambassadeur à Londres, n'avaient pas pris conscience des négociations en cours. Le président du Conseil jouait jusqu'alors la carte de la conciliation, ne souhaitant pas rompre avec l'Angleterre, tout en ne cédant rien sur les intérêts de Méhémet-Ali. Avec ce traité, il allait faire volte-face et épouser la cause du parti belliciste.

Le spectre d'un retour de la coalition de 1815 fut un moyen pour la gauche républicaine et nationaliste d'enflammer les passions. Une violente campagne de presse et de libelles fut menée contre l'Angleterre, mais également contre la Prusse. Le but était tout autant d'appeler à la guerre contre cette nouvelle coalition que de critiquer le gouvernement de Thiers qui n'avait pas su déjouer les préparatifs du traité. La question d'Orient devenait clairement une question de politique intérieure qui permettait de cristalliser les oppositions au régime. L'engagement politique des auteurs de brochures sur l'année 1840 est à ce titre révélateur.

Appartenance politique	Nombre en valeur absolue	Pourcentage
Légitimistes	4	14 %
Orléanistes, libéraux	8	28 %
Gauche dynastique	1	3 %
Bonapartistes	4	14 %
Républicains	7	24 %
Socialistes utopiques	5	17 %
Total	29	100 %

Appartenance politique des auteurs de brochures
sur la question d'Orient sur l'année 1840³¹.

31 Pour constituer notre corpus, nous nous sommes fondé sur un catalogue bibliographique qui recense tous les ouvrages français sur la question d'Orient publiés au cours du XIX^e siècle (BENGESCO Georges, *Essai d'une notice bibliographique sur la question d'Orient*, Paris, Le Soudier, 1897). Nous avons pu retrouver l'appartenance politique des auteurs dans le cadre d'une prosopographie sur l'ensemble des auteurs sur la question d'Orient que nous effectuons dans le cadre de notre thèse.

Si les orléanistes sont les plus prolifiques (28 %), les légitimistes (14 %), les socialistes utopiques (saint-simoniens, fouriéristes et Cabet cumulés sont à 17 %), les républicains (24 %) et les bonapartistes (14 %) sont bien représentés. Les publicistes orléanistes sont fortement divisés entre les amis de Guizot, le centre-gauche thieriste (Marcellin Cadot, qui fut chargé par le président du Conseil de fonder un journal à Constantinople) et la gauche dynastique d'Odilon Barrot. Il existe donc une forte pression des écrits de l'opposition, légitimiste, mais surtout de gauche : républicains, socialistes utopiques et bonapartistes (encore alors classés à gauche) forment plus de la moitié des écrits. Certains se montrent particulièrement acerbes sur le gouvernement, utilisant un style violent avec de nombreuses interjections, caractérisé également par une forte anglophobie ainsi qu'une opposition à la Quadruple alliance. Plusieurs figures républicaines, comme Edgar Quinet, agitèrent le spectre du traité de Paris et du congrès de Vienne pour mobiliser l'opinion publique³². La crise semblait donc telle que le régime était incapable d'endiguer les mouvements d'opposition à la position du *statu quo* portée par Louis-Philippe, et ceci malgré les lois de septembre 1835 qui avaient mis en place un système très coercitif des écrits et de la presse³³.

Cette campagne dans les brochures et dans la presse généra une pression nationaliste grandissante dès la fin juillet. Cette opinion belliciste progressa début octobre lorsque fut connue la nouvelle du bombardement de Beyrouth par l'escadre anglaise de Lord Napier depuis le 9 septembre 1840. Sa structuration politique transparaisait alors par le biais de moyens d'action diversifiés. Le chant de *La Marseillaise* dans la rue ou bien de simples cris anglophobes, apparurent le plus souvent comme une forme de soutien à Méhémet-Ali et de combat du gouvernement. Il s'ensuivit des départs d'émeutes, néanmoins vite maîtrisés par la police. Par exemple, dans le bulletin émanant du préfet de police de Paris, le 11 octobre 1840, il était noté qu'

à neuf heures, une quarantaine d'individus de mauvaise apparence ont passé sur le boulevard des Italiens, se tenant par le bras, chantant la Marseillaise et criant : « La Guerre, la Guerre! » devant le ministère des Affaires étran-

32 QUINET Edgar, *1815 et 1840*, Paris, Paulin, 1840.

33 GOUJON Bertrand, *op. cit.*, p. 293.

gères, ils ont recommencé, mais ont été dispersés par le poste du ministère, une patrouille de gardes municipaux et une ronde de sergents de ville; le plus récalcitrant de ces individus a été arrêté, il se nomme Chevalier, natif de Rouen, ancien typographe; il avait *Le National* dans sa poche³⁴.

Le lien entre les protestations politiques et la question d'Orient est net, la manifestation pour la guerre étant pour ces artisans typographes un moyen de diffuser des idées républicaines. Reste à savoir quelle fut la réaction de Thiers face à ce mouvement.

Un président du Conseil qui subit ou instrumentalise l'opinion publique ?

La question du rôle d'Adolphe Thiers dans la structuration de cette opinion publique convient d'être soulevée. Deux visions s'affrontent classiquement dans les sciences sociales : les référentialistes, pour lesquels l'opinion publique a un contenu empirique réel, produit de lieux de sociabilités où se réunissent les élites³⁵, tandis que les constructivistes considèrent que l'opinion publique n'est qu'une fiction construite et entretenue par le pouvoir³⁶. L'idée d'une instrumentalisation *a posteriori* par Thiers d'une opinion se construisant *a priori* nous semble dépasser ces deux thèses. En effet, Thiers ne façonna pas de toutes pièces l'opinion publique, dans la mesure où il ne fit que suivre un mouvement patriotique déjà bien présent en 1839, qui profita de la question d'Orient pour s'épanouir. Ce mouvement défendait régulièrement le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, comme dans le cas des Polonais au début des années 1830³⁷.

34 Bulletin de police adressé au ministre de l'Intérieur du 11 octobre 1840, F/7/3890 : Rapports de police. Bulletins de Paris : 1839-1840, Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

35 Cette thèse est défendue par les habermassiens, héritiers de l'idée mise en avant par le sociologue allemand d'un « espace public » à l'époque des Lumières (HABERMAS Jürgen, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, trad. M. de Launay, Paris, Payot, 1997, rééd.).

36 À partir de l'article fondateur de Pierre Bourdieu (« L'opinion publique n'existe pas », *Les Temps modernes*, 1973, n° 318, p. 1292-1309). Voir également CHAMPAGNE Patrick, *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris, Minuit, collection « Le sens commun », 1990.

37 DIAZ Delphine, *Un asile pour tous les peuples ? Exilés et réfugiés étrangers dans la France du premier XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, collection « Recherches », 2015.

Tout ceci participa à l'émergence d'une « diplomatie des peuples³⁸ », dans laquelle l'opinion devint un élément majeur dans les décisions diplomatiques, une Force Profonde déterminante³⁹. En amont, l'intérêt croissant du lectorat des journaux conduisit à la publicité des négociations diplomatiques dans la presse. En aval, le regard que l'opinion publique porte est de plus en plus critique vis-à-vis des grandes décisions diplomatiques, et ce, dès la Guerre d'Indépendance grecque sous la Restauration. La presse, les libelles, pamphlets, brochures ou autres chants patriotiques concourent à influencer le pouvoir politique qui doit en tenir compte afin de ne pas accroître un mécontentement déjà fort en matière de politique intérieure. Ainsi, Thiers ne fait que suivre une opinion publique qui semblait lui préexister. Mais, dans le même temps, ses discours enflammés sur les fortifications de Paris, anti-prussiens ou anti-anglais, ne firent qu'alimenter le feu de l'opinion. Il se servit donc de cette dernière face à un Louis-Philippe qui restait partisan d'une solution pacifique. Thiers tenta l'épreuve de force face au roi des Français afin de s'imposer comme l'homme fort du régime. Cette crise de 1840 est en effet l'aboutissement de deux visions de la monarchie de Juillet qui ne cessaient de s'affronter depuis la Révolution des Trois Glorieuses. D'un côté, celle défendue par Thiers, mais également Guizot et Victor de Broglie, selon lesquels le roi ne devait avoir qu'un rôle effacé devant un président du Conseil qui serait l'incarnation de la Chambre des députés. De l'autre, un véritable parti des Tuileries avait émergé, relayé par plusieurs écrits⁴⁰ qui considéraient que le roi devait avoir le dernier mot en matière de décision politique face à son président du Conseil.

Dans un premier temps, le roi et son président du Conseil tentèrent de trouver un terrain d'accord. C'est pour cela que Louis-Philippe convia Thiers et Guizot au château d'Eu le 11 août 1840. Les trois hommes tombèrent d'accord sur le maintien du soutien à Méhémet-Ali sans pour autant déclencher une guerre contre

38 MELTZ Renaud, « Vers une diplomatie des peuples ? L'opinion publique et les crises franco-anglaises des années 1840 », *Histoire, Économie, Société*, 2/2014, juin 2014, p. 58-78.

39 RENOUVIN Pierre, DUROSELLE Jean-Baptiste, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, Armand Colin, 1964.

40 FONFRÈDE Henri, *Du gouvernement du roi et des limites constitutionnelles de la prérogative parlementaire dédée à la Chambre des députés de France*, Paris, H. Delloye, 1839.

l'Angleterre. Cette alliance de principe n'allait pourtant pas résister à l'épreuve des faits. Alors que le projet de fortifications de Paris fut connu et bien accueilli par Thiers à partir de la fin juillet 1840, Louis-Philippe se prononça pour le maintien de la ceinture de forts existante. Cela contribua à distendre les liens entre les deux pôles de ce pouvoir bicéphale et conduisit à la rupture de l'automne 1840. L'élément décisif fut la prise de Beyrouth par les Anglais en septembre 1840, comme le rappelle Madame Dosne :

À dix heures du soir, M. Thiers a quitté Auteuil pour se rendre chez le roi. Il croyait le trouver fort ému de la prise de Beyrouth, et il fut au contraire frappé de son apathie à cet égard ; ni colère, ni émotion... Ceci frappa désagréablement M. Thiers, qui lui-même était fort ému⁴¹.

À partir de là, les divergences entre les deux hommes allaient aboutir à l'inéluctable démission de Thiers face à un Louis-Philippe soucieux de conserver la paix avec l'Angleterre.

La solution Guizot : le pari pascalien de Louis-Philippe

Le 15 octobre 1840 au soir, Louis-Philippe quitta Paris pour rejoindre le château de Saint-Cloud. Un ouvrier frotteur nommé Marius Darmès tenta alors d'assassiner le roi quai des Tuileries mais son arme éclata dans ses mains. Cet attentat avorté constituait néanmoins un motif suffisant pour révoquer Thiers. Darmès était clairement le type même de l'ouvrier parisien politisé, dont la fièvre nationaliste avait été alimentée par les affaires d'Orient. On lui prêta même d'avoir marmonné le mot « Beyrouth » lors de son arrestation⁴². Toutefois, la lecture des sources judiciaires permet d'éviter de conclure hâtivement que cet attentat aurait été la conséquence de la crise orientale qui sévissait depuis l'été 1840. Ainsi, l'attentat de Darmès n'est pas directement lié à la question d'Orient : la question de la réforme électorale et la politisation qu'elle entraîna par les banquets en est plutôt l'explication.

41 *Mémoires de Madame Dosne, l'égérie de M. Thiers* (publiés avec une introduction et des notes par Henri Malo), tome premier, Paris, Plon, 1928, p. 198.

42 *Biographie universelle Michaud ancienne et moderne. Tome dixième*, Paris, A. Thoisnier Desplaces, 1852, entrée « Darmès », p. 137.

Néanmoins, Thiers apparut discrédité après cette mise en danger de la vie de Louis-Philippe. La rupture était consommée et Thiers décida de se retirer le 20 octobre 1840. Guizot se posa alors comme la solution idoine. Il apparaissait, pendant sa mission à Londres, comme un partisan actif du maintien de l'Entente cordiale, tout en défendant Méhémet-Ali. Or le roi des Français était exactement sur cette position. De plus, si les deux hommes avaient connu des différends à de multiples reprises, notamment lorsque Guizot avait quitté le gouvernement Molé en avril 1837, ils se retrouvaient sur l'essentiel : limiter les évolutions d'un régime qui irait vers plus de démocratie en matière d'élection. Par ailleurs, l'occasion était trop belle pour Guizot de mettre définitivement à l'écart Adolphe Thiers, son grand rival personnel, plus encore que politique. L'opposition entre le conservateur Guizot et le plus progressiste Thiers, mais qui ne fit rien pour la réforme électorale lorsqu'il fut aux affaires, a en effet besoin d'être nuancée.

Guizot, à présent principal ministre du nouveau président du conseil Soult et homme du consensus, devait alors asseoir sa légitimité face au Parlement en faisant voter le projet d'Adresse au début de l'année 1841. Les débats à la Chambre des députés à la fin 1840 montrèrent que Thiers n'avait pas renoncé à un nouveau renversement de ministère. Le 26 novembre, Guizot reprocha à Thiers son absence de volonté de compromis. Selon le nouveau ministre des Affaires étrangères, son intransigeance avait empêché tout compromis pour la cession d'une partie de la Syrie au pacha d'Égypte : plutôt que de vouloir l'épreuve de force à tout prix par une politique belliciste, le président du Conseil aurait dû tenter une négociation de compromis sur la Syrie en garantissant à l'Angleterre que le pacha ne s'emparerait pas de la Mésopotamie⁴³. Thiers rétorqua en accusant Guizot de ne pas lui avoir tout dit sur la préparation secrète du traité du 15 juillet⁴⁴.

Les débats de la fin de l'année 1840 qui précédèrent le vote de l'Adresse en janvier 1841 permirent d'enraciner la légitimité de Guizot et des orléanistes conservateurs. Cette dernière se construisit grâce à l'adjonction des députés du Tiers Parti centriste. La Chambre

43 *Le Moniteur Universel*, 27 novembre 1840, p. 2320.

44 *Idem*, p. 2320-2321.

des députés vota l'Adresse en janvier 1841, tandis que la fièvre orientale semblait s'atténuer dans l'opinion publique, au bénéfice d'une contestation fiscale croissante.



La crise d'Orient de 1839-40 constitua un tournant dans la politique intérieure de la monarchie de Juillet. Elle recoupait en partie le clivage qui existait entre les partisans du régime et ses opposants, voire entre les orléanistes de la Résistance et le parti du Mouvement. Si on l'inscrit sur le temps long, elle marqua l'opposition entre deux choix de politique étrangère pour la France. La première restait héritière des conceptions révolutionnaires et napoléoniennes, en soutenant les alliés de la France qui reprendraient certains de ses principes. Dans cette vision, il fallait transposer le principe des nationalités à l'Orient. Cette idée fut portée par les républicains et des orléanistes progressistes, plus que par Thiers qui ne fit que suivre le mouvement. La seconde était celle qui, dans la lignée du Congrès de Vienne, souhaitait un maintien de l'équilibre européen et du concert des nations. Néanmoins, dans les cas de Guizot comme de Louis-Philippe, cette vision restait compatible avec un soutien à Méhémet-Ali. Il ne s'agissait pas pour eux de tourner le dos à 1789, mais de l'appuyer avec prudence. Or, c'est exactement la même conception qu'ils eurent de la politique et de la société française et qui finit par s'enraciner en octobre 1840 avec l'appel de Guizot comme principal ministre. La politique prudente de Guizot vis-à-vis de l'Angleterre ne pouvait que rassurer Louis-Philippe qui était épris d'un équilibre, international comme intérieur. Ainsi, le nouveau cabinet Guizot « [donnait] à l'orléanisme son image historique la plus forte, réconciliant enfin dans la personne de son principal ministre sa philosophie et sa politique, au risque, pour cette philosophie, de mourir avec cette politique⁴⁵ ». En faisant le pari de l'orléanisme conservateur, Louis-Philippe tranchait donc le nœud gordien après une décennie d'hésitation entre un Mouvement partiel et une Résistance incomplète : la monarchie issue d'une révolution serait conservatrice, ou elle ne serait pas.

45 François Furet cité par GOUJON Bertrand, *op. cit.*, p. 339.